




FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1 – IDENTIFICATION

| | |
|-------------------------|--|
| IDENTIFICATEUR | RUST BLAST |
| CODE PRODUIT | 990-002, 990-016, 990-01, 990-05, 990-55 |
| USAGE RECOMMANDÉ | Lubrifiant pénétrant et protecteur contre la rouille. |
| RESTRICTION UTILISATION | Ne pas utiliser avec d'autres produits de nettoyage. |
| FOURNISSEUR / FABRICANT | AUTO-CHEM INC 33 de Lyon Repentigny, QC J5Z 4Z3 450-654-9292 www.autochem.com |
| TELEPHONE URGENCE | CANUTEC 1-613-996-6666 (24 heures) |

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

| | | |
|-------------------------------|--|---|
| CLASSIFICATION | Liquide inflammable 3 Danger par aspiration 1 Irritation cutanée 3 Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique; Effets narcotiques 3 | |
| ÉLÉMENTS ÉTIQUETAGE |  | |
| MENTIONS AVERTISSEMENT | DANGER | |
| MENTIONS DANGER | H226 H304 H316 H336 | Liquide et vapeurs inflammables. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Provoque une légère irritation cutanée. Peut provoquer somnolence ou des vertiges. |
| CONSEILS PRUDENCE -PRÉVENTION | P210 P233 P240 P241 P242 P243 P261 P271 | Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Éviter de respirer les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs, aérosols. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien |

| | | |
|---------------------------------|--|---|
| | P280 | ventilé Porter des gants de protection des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, su visage. |
| CONSEILS PRUDENCE – RÉPONSE | P303+P361+P353 P370+P378 P301+P310 P331 P332+P313 P304+P340 P312 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. En cas d'incendie, utiliser de la mousse chimique pour l'extinction. EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Ne PAS faire vomir. En cas d'irritation cutanée : Demander un avis médical / Consulter un médecin. EN CAS D'INHALATION : Transporte la personne à l'extérieur et la maintenir dan due position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou médecin en cas de malaise. |
| CONSEILS PRUDENCE – STOCKAGE | P403+P235 P405 | Stocker dans un endroit bien ventilé Tenir au frais. Garder sous clef. |
| CONSEILS PRUDENCE - ÉLIMINATION | P501 | Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations municipales, provinciales et fédérales. |
| AUTRES DANGERS | Sans objet | |

3 – COMPOSTION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

| DÉNOMINATION CHIMIQUE | C.A.S | CONCENTRATION |
|---|------------|---------------|
| Solvant naphta aliphatique, fraction médiane C9-C12 | 64742-88-7 | 65 – 85 * |

* DÉCLARATION DE SECRET INDUSTRIEL: La concentration exacte de la composition a été retenue en tant que secret industriel.

4 – PREMIERS SOINS

| | |
|--------------------|--------------------------------------|
| VOIES D'EXPOSITION | Inhalation, cutanée, oculaire, orale |
|--------------------|--------------------------------------|

| | |
|------------|--|
| INHALATION | EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. |
| CUTANÉE | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau / se doucher. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. |
| OCULAIRE | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical/consulter un médecin. |
| ORALE | NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si |

| | |
|--------------|--|
| | elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux. |
| NOTE MÉDECIN | Traitement spécifique : selon les symptômes. |

5 – MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

| | |
|---------------------------------|---|
| AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS | Mousse chimique, dioxyde de carbone, poudre sèche. Utiliser une bruine d'eau pour refroidir les contenants. |
| AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS | Jet d'eau. |
| DANGERS SPÉCIFIQUES | Produits de combustion : oxydes de carbone, fumée acre. |
| ÉQUIPEMENT PROTECTION | Les pompiers doivent porter un équipement de protection et un appareil de respiratoire autonome approuvé NIOSH. |
| PRÉCAUTIONS SPÉCIALES | Ne pas laisser les eaux d'écoulement atteindre les égouts, fossés ou cours d'eau. |

6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

| | |
|---|--|
| PROTECTION PERSONNELLE | Porter l'équipement respiratoire approprié et des vêtements de protection (Voir Section 8). Éviter le contact direct avec le produit. Éloigner le personnel non essentiel. |
| INTERVENTION EN CAS DE DÉVERSEMENT/ NETTOYAGE | Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte pour élimination ultérieure (voir section 13). Empêcher la matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Retenir les eaux d'écoulement s'il y a lieu. Aviser les autorités compétentes si nécessaire. |
| PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES | Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. |

7 – MANUTENTION ET STOCKAGE

| | |
|------------------------|---|
| MANUTENTION | Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Les contenants doivent être identifiés correctement. Manipuler dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Éviter le contact avec les yeux ou la peau. Garder les contenants fermés. Les contenants vides peuvent contenir des résidus et doivent être manipulés comme résidus dangereux. Maintenir une bonne hygiène personnelle avant de manger, boire ou fumer. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit ou à proximité. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. |
| STOCKAGE | Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Garder les contenants fermés. |
| MATIÈRES INCOMPATIBLES | Agents oxydants forts, acides, alcalins. |

8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

| INGRÉDIENT | C.A.S. | SOURCE | VALEUR |
|---|------------|---------------|------------------------------|
| Solvant naphta aliphatique, fraction médiane C9-C12 | 64742-88-7 | ACGIH OSHA | VEMP 100 ppm VEMP 100 ppm |

| | |
|---------------------------------------|---|
| MÉCANISMES TECHNIQUES | Assurer une ventilation générale et/ou par aspiration à la source pour maintenir les concentrations au-dessous des normes d'exposition. |
| PROTECTION RESPIRATOIRE | Maintenir les conditions atmosphériques sous les limites d'exposition. Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire autonome homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues ou lors d'un déversement. |
| VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION | Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques anti éclaboussures afin d'empêcher brouillard, vapeur et poussière d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail. |
| PROTECTOIN OCULARE | Lunettes protectrices contre les agents chimiques. Porter un élément facial s'il y a risque d'éclaboussures. |
| RECOMMANDATIONS HYGIÈNE GÉNÉRALE | Fournir des douches de sécurité et oculaires à proximité des lieux de travail. Éviter la production de concentrations élevées de poussières, brouillards ou de vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser. |

9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | |
|--|-----------------------------|
| APPARENCE | Liquide rouge, transparent. |
| ODEUR | Huile. |
| SEUIL OLFACTIF | Non disponible. |
| pH (10% dans eau) | 4.14 |
| POINT DE FUSION/CONGÉLATION | Non déterminé. |
| POINT INITIAL D'ÉBULLITION | 171 – 204°C |
| POINT D'ÉCLAIR (coupe fermée) | 47°C |
| TAUX ÉVAPORATION | Non disponible. |
| INFLAMMABILITÉ | Inflammable. |
| LIMITE INFÉRIEURE INFLAMMABITE/EXPLOSIVITÉ | 0.6%. |
| LIMITE SUPÉRIEURE INFLAMMABITE/EXPLOSIVITÉ | 7.0% |
| TENSION DE VAPEUR | Non disponible. |
| DENSITÉ DE VAPEUR (air=1) | Plus lourde que l'air. |
| DENSITÉ RELATIVE | 0.820 |
| SOLUBILITÉ (eau) | Insoluble. |
| COEFFICIENT PARTAGE (n-octanol/eau) | Non disponible. |
| TEMPÉRATURE AUTO-INFLAMMATION | Non disponible. |

| | |
|-------------------------------|-----------------------|
| TEMPÉRATURE DÉCOMPOSITION | Non disponible. |
| COV | 739 g/L (0.900 Kg/Kg) |
| VISCOSITÉ, Spindle 1, 100 rpm | 15.7 cps |

10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|-------------------------------------|--|
| RÉACTIVITÉ | Stable lors de l'utilisation recommandée. |
| STABILITÉ CHIMIQUE | Stable dans les conditions normales d'utilisation. |
| RÉACTIONS DANGEREUSES | Aucune polymérisation. |
| CONDITIONS À ÉVITER | Sources d'ignition, chaleur. |
| MATIÈRES INCOMPATIBLES | Agents oxydants fort, acides, bases. |
| PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX | Oxydes de carbone. |
| INFORMATION ADDITIONNELLE | Aucune. |

11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

| | |
|----------------------------|---|
| EFFETS AIGUS | |
| INHALATION | Peut causer des maux de tête, étourdissements, fatigue, nausées et vomissements. Concentrations supérieures à la valeur limite d'exposition peut causer un effet narcotique. |
| CUTANÉ | Provoque une légère irritation cutanée. Assèchement de la peau. |
| OCULAIRE | Aucune donnée. |
| ORALE | Le produit peut être aspiré dans les poumons pendant l'ingestion et/ou le vomissement subséquent. L'aspiration du produit dans les poumons peut provoquer des dommages sévères aux poumons, une pneumonie chimique, un œdème pulmonaire ou la mort. |
| EFFETS CHRONIQUES | |
| INHALATION | Aucune donnée. |
| CUTANÉ | Aucune donnée. |
| OCULAIRE | Aucune donnée. |
| ORALE | Aucune donnée. |
| INFORMATION ADDITIONNELLE | |
| EFFETS CANCÉROGÈNES (CIRC) | Non classé. |
| EFFETS MUTAGÈNES | Aucune donnée. |
| EFFETS TERATOGENES | Aucune donnée. |
| EFFETS REPRODUCTION | Aucune donnée. |
| EFFETS SENSIBILISATION | Aucune donnée. |
| ORGANES CIBLES | Aucune donnée. |
| MALADIES AGRAVÉES | Aucune donnée. |
| SUBSTANCES SYNERGIQUES | Aucune donnée. |

| DÉNOMINATION CHIMIQUE | C.A.S. | LD50 ORAL mg/kg | LD50 CUTANÉ mg/kg | LC50 INHALATION |
|---|------------|--------------------|----------------------|---------------------|
| Solvant naphta aliphatique, fraction médiane C9-C12 | 64742-88-7 | >6216, rat | >3108, rat | >14.1 mg/L, 4h, rat |

12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES



| | |
|---|---------------------------------|
| Solvant naphta aliphatique, fraction médiane C9-C12 | 64742-88-7 |
| CL50 2.5 mg/L, 96 h | Oncorhynchus mykiss |
| CE50 1.4 mg/L, 48 h | Daphnia magna |
| CE50 1 – 3 mg/L, 72 h | Pseudokirchneriella subcapitata |

| | |
|------------------------------|---|
| PERSISTANCE ET BIODÉGRADATON | Non disponible. |
| POTENTIEL BIOACCUMULATION | Non disponible. |
| MOBILITÉ DANS LE SOL | Non disponible. |
| AUTRES EFFETS NOCIFS | Non disponible. |
| AUTRE INFORMATION | Ne pas laisser le produit ou les eaux d'écoulement de lutte contre l'incendie se déverser dans les égouts ou les cours d'eau. Bloquer les drains et fossés. Les surfaces affectées par un déversement doivent être nettoyées et restaurées aux conditions originelles ou à la satisfaction des autorités. |

13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

| | |
|-----------------------|---|
| MÉTHODE D'ÉLIMINATION | L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. |
| EMBALLAGE CONTAMINÉ | Les contenants vides devraient être recyclés ou éliminés par une installation homologuée pour la gestion des déchets. |

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| TRANSPORT MATIÈRES DANGEREUSES (CANADA) | | | | |
|---|--|---|------------------|---|
| NUMÉRO ONU | APPELATION RÉGLEMENTAIRE | CLASSE | GROUPE EMBALLAGE | PLACARD |
| 1993 | LIQUIDE INFLAMMABLE N.S.A. (Hydrocarbures) | 3 | III |  |
| QUANTITÉ LIMITÉE : 5 L ou 5 KG | |  | | |
| POINT D'ÉCLAIR | | 47°C | | |
| POLLUANT MARIN | | Non. | | |

| | |
|----------|--|
| REMARQUE | Tenir loin des sources de chaleur ou d'ignition. |
|----------|--|

15 – INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

| | |
|------------|--|
| CANADA | |
| LCPE | Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS) ou ils sont exempts. |
| ÉTATS-UNIS | |
| TSCA | Tous les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts. |

16 – AUTRES INFORMATIONS

| | |
|-----------------|---|
| VERSION | 1.0 |
| DATE | 15 septembre 2015 |
| PRÉPARÉE PAR | AUTO-CHEM INC. |
| ABBREVIATIONS | |
| ACGIH | American Conference of Governmental Industrial Hygienists |
| AIHA | American Industrial Hygiene Association |
| CAS | Chemical Abstract Service |
| CEPA | Canadian Environmental Protection Act |
| CIRC | Centre International pour la Recherche sur le Cancer |
| CL / LC | Concentration létale /Lethal concentration |
| DL / LD | Dose létale / Lethal dose |
| CE / EC | Concentration efficace / Effective concentration |
| IARC | International Agency for Research on Cancer |
| LCPE | Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement |
| LES/NDSL | Liste extérieure des substances / Non domestic substances list |
| LIS/DSL | Liste intérieure des substances / Domestic substances list |
| NIOSH | National Institute for Occupational Safety and Health |
| NTP | National Toxicology Program (U.S.A.) |
| OSHA | Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.) |
| PEL | Permissible Exposure Limit |
| SIMDUT | Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail |
| STEL | Short-term Exposure Limit |
| STOT | Specific target organ toxicity |
| TCOC | Toxicité pour certains organes cibles |
| TLV | Threshold Limit Value |
| TSCA | Toxic Substances Control Act |
| TWA | Time Weighted Average |
| USEPA | United States Environmental Protection Agency |
| VECD | Valeur exposition courte durée |
| VEMP | Valeur exposition moyenne pondérée |
| WHMIS | Workplace Hazardous Materials Information System |
| AVIS AU LECTEUR | Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Auto-Chem Inc. ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle d'Auto-Chem Inc. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs |

assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.